

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES ET DE FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES/BHS CORRUGATED

de
BHS CORRUGATED Maschinen- und Anlagenbau GmbH



(version du 01.02.2021)

1. Champ d'application

1.1 Les présentes Conditions générales de service et de fourniture de pièces détachées (ci-après désignées « Conditions générales de service et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated ») de la société BHS CORRUGATED Maschinen- und Anlagenbau GmbH, Paul-Engel-Str. 1, D-92729 Weiherhammer (ci-après désignée « BHS CORRUGATED ») sont applicables à tous les contrats passés avec les clients relatifs

- à la fourniture de pièces détachées, les pièces d'usure ;
- aux interventions de réparation, d'entretien et autres services ;
- aux Remote Services/BHS Corrugated et
- aux prestations sur base de contrats relatifs à des formations et des entraînements.

Quand bien-même le client, lors de la passation de commande, renverrait vers ses propres conditions générales et non vers les présentes Conditions Générales de Vente insérées dans l'offre BHS, mais que l'applicabilité des présentes Conditions Générales de Vente aura été réitérée lors de la confirmation de la commande, l'acceptation de la livraison reçue vaudra acceptation définitive de l'intégration des présentes Conditions générales de Vente dans le contrat. Cette clause ne s'applique pas si le Client s'y oppose immédiatement après la première réception de pièces détachées ou après la première annonce d'un rendez-vous pour entretien, réparation ou autre service ou au moment où les collaborateurs BHS CORRUGATED commenceraient à réaliser les Remote-Services, et s'il renvoie les pièces ou refuse les ouvrages/services.

1.2 Les Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated qui ont été prises en compte une fois s'appliquent dans leur version en vigueur, et sans qu'il soit nécessaire d'y faire de nouveau référence expressément,

pour les contrats futurs avec le Client relatifs à la fourniture de pièces détachées ou d'autres prestations de réparation, d'entretien et d'autres services, en cas de conclusion d'un contrat d'entretien ou d'un Contrat relatif à des formations et des entraînements. BHS CORRUGATED est autorisée à actualiser les présentes Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated à l'avenir. Les futurs contrats relatifs aux pièces détachées et pièces d'usure ainsi qu'aux services seront régis par les Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated en vigueur au moment de leur conclusion dans la version en ligne sur www.bhs-world.com.

1.3 Les modifications et compléments aux contrats requièrent la forme écrite. Cette condition de forme écrite s'applique également à la renonciation volontaire à cette exigence de forme écrite. Les dispositions de l'art. 127 al. 2 du Code civil allemand (BGB, transmission par téléphone et correspondance) sont applicables.

1.4 En cas de montage, les Conditions générales de montage/BHS CORRUGATED, lesquelles peuvent être demandées à tout moment par téléphone, par fax ou par e-mail auprès de BHS CORRUGATED, s'appliquent en complément des présentes Conditions générales, voir les site www.bhs-world.com, rubrique « Conditions générales d'utilisation » et la sous-rubrique « contact ».

1.5 Sauf s'il a été convenu par écrit un prix différent, les tarifs de BHS CORRUGATED en vigueur au moment de la passation de la commande ou de la conclusion du Contrat sont applicables et peuvent être demandés à tout moment à BHS CORRUGATED par téléphone, par fax ou par e-mail, voir le site www.bhs-world.com, à la rubrique « Contact », pour autant que d'autres prix n'ont pas été convenus par ailleurs, par écrit.

2. Conclusion du contrat

- 2.1 Les offres de BHS CORRUGATED sont ouvertes à la demande et non contraignantes. Un Contrat n'entre en vigueur qu'après confirmation écrite de la commande de BHS CORRUGATED, par la conclusion d'un Contrat écrit ou de manière tacite par l'envoi des pièces commandées ou la fourniture de la prestation du service (ci-après ensemble « Contrat »).
- 2.2 Les commandes en ligne et par catalogue requièrent une confirmation de commande de la part de BHS CORRUGATED pour que le Contrat soit conclu. Si, à cette occasion, BHS CORRUGATED constate qu'une erreur concernant les indications relatives au produit, au prix ou à la possibilité de livraison s'est glissée dans le catalogue ou dans la boutique en ligne, BHS CORRUGATED en informera immédiatement le Client. Le Client peut confirmer la commande aux conditions modifiées. Dans le cas contraire, s'il s'agit de commandes par catalogue, BHS CORRUGATED est autorisée à résilier le Contrat ou, s'il s'agit de commandes en ligne, le Contrat ne sera pas conclu faute d'acceptation de la commande.
- 2.3 En cas de commandes en ligne, BHS CORRUGATED confirmera immédiatement et en ligne la réception de la commande. Cette confirmation de réception de la commande n'est pas une confirmation de commande elle-même au sens du point 2.2.

3. Objet du contrat

- 3.1 Dans la mesure où cela a été convenu, BHS CORRUGATED s'engage à la livraison de ce qui a été décrit en détail dans la confirmation de la commande et ses annexes éventuelles ou tout autre contrat écrit, à savoir :
- les pièces détachées, les pièces d'usure ou autres objets à livrer, tels que des outils ;
 - à mettre à disposition le personnel et les outils et à procéder aux voyages nécessaires jusqu'au lieu d'installation des machines et/ou des installations ;
 - à exécuter les prestations de réparation, d'entretien et d'autres services dans le cadre des contrats d'entretien conclus et à concurrence de ce à quoi BHS CORRUGATED s'est engagée dans le contrat d'entretien correspondant ;
 - à fournir les Remote Services que le Client a demandés
 - ainsi que les formations et les séances de training des collaborateurs du Client. Ces prestations de BHS CORRUGATED

présuppose à la charge du client, une qualification professionnelle suffisante des collaborateurs du Client et, le cas échéant, de bonnes connaissances en anglais.

- 3.2 Au plus tard au moment de la signature du contrat ou lorsque le client passe sa commande, le Client doit informer BHS CORRUGATED de toutes les réglementations légales et techniques applicables aux fabricants de machines concernant les normes de sécurité au travail ainsi que toutes les exigences techniques pour la production, la livraison, l'installation et le fonctionnement de la machine ou de l'installation de machines sur son lieu d'installation.
- 3.3 Type et volume des prestations contractuelles de BHS CORRUGATED :
- Sauf accord divergent, BHS CORRUGATED exécute ses prestations les jours ouvrables (considérés comme tels au siège social de BHS CORRUGATED) du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00.
 - Suivant le Contrat passé avec le Client, les temps de déplacement ainsi que les frais de déplacement et de logement sont pris en compte par la rémunération convenue dans le Contrat ou payés en complément par le Client.

Les travaux sur les câbles électriques ne font pas partie de l'étendue de la prestation. Les dysfonctionnements sur le réseau téléphonique ou le réseau de transmission de données au même titre que sur l'installation téléphonique ou les ordinateurs du Client.

- 3.4 Si des logiciels de BHS CORRUGATED sont installés chez le Client sur son matériel informatique, BHS CORRUGATED concède au Client, à l'occasion de la vente de l'objet livré pour son terme et lors de la remise spécifique de l'objet du contrat et ce, pour la durée du Contrat concerné, un droit d'utilisation limité, simple et non transmissible, sur le logiciel dans son code objet, sur le matériel informatique sur lequel le logiciel de BHS CORRUGATED a été installé. Le Client n'a pas le droit de modifier et d'ajouter au logiciel. BHS CORRUGATED se réserve le droit d'apporter des modifications et ajouts au logiciel pendant la durée du contrat, pour autant que ceux-ci ne nuisent pas au système existant, en particulier aux interfaces avec le Client. Le Client n'a pas le droit de décompiler ou de faire du rétro-engineering du logiciel, sauf si BHS CORRUGATED ne parvient pas, malgré plusieurs tentatives et dans un délai

- raisonnable, à corriger des défauts («Mangel») survenues dans le logiciel qui entraîneraient l'exploitation de façon non négligeable, ou à proposer une solution de contournement. Le logiciel dans son code source ne fait pas l'objet d'une concession ni d'un transfert de droit au Client ou à son profit.
- 3.5 BHS CORRUGATED est en droit de mandater des sous-traitants ou des sous-entrepreneurs, pour autant que ceux-ci soient intégrés contractuellement par écrit dans la déclaration de confidentialité réciproque entre le Client et BHS CORRUGATED.
- 3.6 Dès lors que BHS CORRUGATED met à disposition pour les Remote Services/BHS Corrugated un ordinateur VSE (VSE=Virtual Service Engineer) ou un autre ordinateur, qui demeure la propriété de BHS CORRUGATED, sur le site d'exploitation des machines du Client, le Client n'a aucun droit d'utilisation ou d'accès du/au logiciel installé sur ledit/lesdits ordinateur(s) VSE ou ordinateur(s) de BHS CORRUGATED.
- 3.7 BHS CORRUGATED se réserve tous les droits de propriété, droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle, ainsi que tout droits sur des secrets industriels et secrets des affaires relatifs aux programmes et données contenus sur un ordinateur VSE ou tout autre ordinateur de BHS CORRUGATED utilisé pour les Remote Services/BHS Corrugated, aux illustrations, dessins et modèles, formules mathématiques, programmes informatiques, aux données et bases de données, auxquelles le Client peut accéder notamment via la plateforme iCorr® de BHS CORRUGATED, aux modèles, outils, documents relatifs aux offres et tous autres biens de BHS CORRUGATED, ainsi qu'au savoir-faire technique ou commercial, (ensemble ci-après nommés «Informations de BHS CORRUGATED»). Ces Informations ne doivent pas être transmises à ou mises à disposition de tiers sans l'accord écrit explicite de BHS, que ce soit dans leur version originale telles que remises par BHS CORRUGATED ou sous forme de copie, cf. point 14 des présentes Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated. Le Client peut exploiter les Informations de BHS CORRUGATED uniquement dans le cadre de l'examen de l'offre de BHS CORRUGATED et dans le cadre de l'exécution convenue du Contrat et d'une utilisation conforme au contrat de l'équipement technique livré et, le cas échéant, des Remote Services. Les Informations de BHS CORRUGATED doivent être tenues secrètes à l'égard des tiers et doivent être protégées par des mesures organisationnelles et techniques, dans la mesure requise, contre tout accès non autorisé chez le Client en interne ou par des tiers.
- 3.8 Les machines, outils, ordinateurs ou autres biens, ainsi que les données et analyses de données de/réalisées par BHS CORRUGATED, qui se trouvent chez le Client ou auxquels le Client a accès via BHS CORRUGATED, doivent être stockés avec soin par le Client dès lors que les biens sont la propriété de BHS CORRUGATED, et doivent être protégés par le Client au moyen de règles d'accès techniques et organisationnelles contre tout accès non autorisé. Tout éventuel dommage, perte, ou accès non autorisé doit être notifié sans délai à BHS CORRUGATED. Le Client répond, dans le périmètre de sa responsabilité, et indépendamment de toute faute, des dommages et de la perte du/des ordinateur(s) qui lui a/ont été prêté(s) ou loué(s), et des machines, outils et autres biens appartenant à BHS CORRUGATED, ainsi que de tout accès non autorisé à l'/aux ordinateur(s) VSE ou à un/à d'autre(s) ordinateur(s) utilisé(s) pour les Remote Services/BHS Corrugated et aux données et analyses de données de BHS CORRUGATED sur la plateforme iCorr® de BHS CORRUGATED, ainsi qu'en cas de violation de la confidentialité des Informations de BHS CORRUGATED énoncées aux Articles 3.7.
- 3.9 Le Client et BHS CORRUGATED conviennent par la conclusion du Contrat de service et de fourniture de pièces détachées, auquel sont intégrés les Remotes Services/BHS Corrugated en tant que prestations de service, que BHS CORRUGATED peut collecter, traiter, transmettre sur ses propres ordinateurs et utiliser pendant une durée limitée les données (relatives aux machines et à la production) tout au long de la prestation des Remote Services, et ce, afin d'exécuter les Remote Services et selon ses propres finalités d'exploitation, dans la limite fixée par l'Article 14 «Confidentialité» (ci-dessous).
- 3.10 Le Client garantit que les machines/l'installation, pour lesquelles il a passé une commande de services à BHS CORRUGATED, seront utilisées conformément aux manuels d'utilisation et que ni lui ni aucun tiers ne modifiera, complètera ou interviendra sur ou dans les

machines/l'installation sans en avoir préalablement informé BHS CORRUGATED.

3.11 Accessibilité de BHS CORRUGATED

Si BHS CORRUGATED s'engage à être joignable 24h/24 et 7j/7 dans le cadre de ses Remote Services, cet engagement est donné à condition que l'accessibilité de BHS CORRUGATED ne soit pas entravée par un cas de force majeure et par des perturbations de l'alimentation électrique, des connexions aux moyens de télécommunication, aux serveurs et/ou au cloud relevant du domaine de responsabilité de tiers (y compris des propres mandataires de BHS CORRUGATED).

En cas d'interruption pour cause de force majeure (cf. Article 3.11, paragraphe 1), la durée de l'exception à l'accessibilité de BHS CORRUGATED convenue dans le Contrat inclut la durée de l'interruption en elle-même et la durée appropriée au cas par cas pour la reprise des Services convenus.

3.12 Le Client s'assure que les machines et installations pour lesquelles BHS CORRUGATED doit exécuter des prestations d'entretien ou autres ne sont ni retirées de leur emplacement, ni modifiées, ni traitées ou utilisées d'une quelconque autre manière ou soumises à des conditions environnementales défavorables. Le Client s'assurera que le fonctionnement des machines et installations a toujours lieu conformément aux manuels d'utilisation concernés. Le Client prendra immédiatement en compte les modifications communiquées par BHS CORRUGATED ou par un autre fabricant pour la manipulation des machines et installation. Si le Client diverge des prescriptions données dans les manuels d'utilisation ou dans les communications relatives aux modifications de BHS CORRUGATED, qu'il utilise des ressources n'ayant pas été autorisées par BHS CORRUGATED ou par un fabricant tiers, ou qu'il ne tient pas compte des spécifications relatives au papier et à la colle convenues avec le Client, les travaux de réparation des défauts («Mangel») et dysfonctionnements en résultant ne sont pas inclus dans l'obligation contractuelle d'entretien. BHS CORRUGATED est autorisée à facturer en sus de telles prestations conformément à ses conditions tarifaires.

3.13 Le Client informera immédiatement BHS CORRUGATED des dysfonctionnements des machines ou installations. Lorsqu'il signale les dysfonctionnements, le Client doit donner des informations précises sur

le lieu où le dysfonctionnement est survenu et il doit également proposer à BHS CORRUGATED l'aide nécessaire et gratuite pour analyser rapidement les erreurs et établir un diagnostic à distance. Le Client tiendra ou mettra tous les documents techniques nécessaires ainsi que les preuves de réparation et d'entretien à disposition à l'emplacement de la machine/installation ou scannés par e-mail.

3.14 Le Client fournira aux employés de BHS CORRUGATED ou à des tiers autorisés un accès illimité à la machine ou à l'installation pour l'exécution des obligations contractuelles et, si nécessaire, fournira à BHS CORRUGATED l'assistance souhaitée dans l'exécution de ses obligations contractuelles.

3.15 S'il est convenu d'une réception, BHS CORRUGATED établira un procès-verbal de réception, en présence du Client si souhaité, dans lequel seront consignés les travaux exécutés en détail. En l'absence de défauts ou en présence de défauts non substantiels ou ne gênant pas le bon fonctionnement de la machine ou de l'installation, le Client signera immédiatement le procès-verbal de réception. Les défauts constatés doivent être consignés dans le procès-verbal de réception et réparés immédiatement ou dans les plus brefs délais par BHS CORRUGATED en fonction de la gravité des défauts. Si cela n'a pas déjà été fait, le Client signera le procès-verbal de réception une fois les défauts réparés.

4. Newsletter/Protection des données

4.1 BHS CORRUGATED informe par e-mail ses clients dès leur prise de contact au sujet des produits et services de BHS CORRUGATED et au sujet des activités de l'entreprise.

En tant que Client, si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité ou d'informations sur les produits et services de la part de BHS CORRUGATED, veuillez nous le notifier à l'adresse suivante : lifecycle@bhs-world.com

4.2 La collecte, l'enregistrement, la transmission et l'utilisation des données chez le Client dans le cadre des Remote Services/BHS Corrugated s'effectuent notamment via des capteurs sur la machine/l'installation concernée et par leur saisie par le personnel lors de l'utilisation de la machine/l'installation.

A cette occasion, des données de production ou afférentes aux machines seront collectées par BHS CORRUGATED.

4.3 Pour autant que des données seraient collectées, qui revêtiraient soit pour BHS CORRUGATED et/ou pour le Client, un caractère personnel, les Parties se rapprocheraient pour conclure un accord séparé pour la sécurisation de la protection des données.

5. Conditions de paiement

5.1 Sauf accord contraire spécifique dans le contrat, les tarifs de BHS CORRUGATED valables au moment de la conclusion du contrat, lesquels peuvent être demandés à BHS par téléphone, par fax ou par e-mail, s'appliquent aux pièces détachées, aux interventions de réparations, d'entretien ou aux autres services ainsi qu'aux contrats de services, voir www.bhs-world.com, rubrique « Contact ».

S'il est question d'entreposer les pièces détachées du Client, les prix du catalogue en vigueur au moment de la mise à disposition ex works (départ usine) sont applicables.

Les prix sont exprimés en euros et, en cas de livraisons et prestations, ils incluent une mise à disposition ex works (départ usine) sans TVA ni frais de livraison tels que l'emballage, les frais de port, d'assurance, de douanes, de montage, ou tout autre prélèvement obligatoire lié à la livraison au client ayant un impact économique tels que les droits de douane. Les frais de livraison et d'emballage ainsi que la TVA légale sont facturés en plus.

5.2 Les prix du marché peuvent changer entre la date d'impression d'un catalogue et les commandes du Client. Dans ce cas, BHS CORRUGATED est autorisée à inscrire un prix modifié dans la confirmation de commande. BHS CORRUGATED attirera l'attention du Client dans la confirmation de commande sur la modification de prix. Si le Client n'est pas d'accord avec cette modification, il peut annuler la commande en envoyant une notification écrite et immédiate à BHS CORRUGATED.

5.3 Si, dans le cadre d'interventions, BHS CORRUGATED utilise des pièces détachées, du lubrifiant ou d'autres consommables, ou que des frais de déplacement et de transport sont occasionnés, ceux-ci peuvent être facturés en plus par BHS CORRUGATED au prix catalogue de ces pièces actuellement en vigueur ou contre preuve à hauteur des montants de la facture, sauf accord écrit contraire dans le contrat.

5.4 En cas de contrat d'engagement de longue durée, tels que des contrats de service portant sur les Remote Services/BHS Corrugated, BHS CORRUGATED a le droit d'augmenter les prix une fois par an, la première fois pour la deuxième année du contrat. Si le nouveau prix exigé par BHS CORRUGATED dans le cadre de contrats conclus est supérieur de plus de 10 % au prix net de l'année précédente, le Client dispose d'un droit de résiliation exceptionnel, en respectant un délai de préavis de deux mois suivant la prise d'effet de l'augmentation. Les modifications de prix exigées et la résiliation doivent revêtir la forme écrite pour être valables.

5.5 Les montants des factures de BHS CORRUGATED doivent être versés, sans déduction d'escompte non convenu, dans les 30 jours suivant la date de facturation par le Client par virement sur l'un des comptes bancaires spécifiés de BHS CORRUGATED. Les échéances de paiement convenues dans le Contrat sont contraignantes et prévalent sur le délai de paiement énoncé précédemment.

5.6 En cas de retard de paiement du Client pendant sa relation commerciale avec BHS CORRUGATED ou si le Client accuse un retard dans une acceptation ou une réception, BHS CORRUGATED est en droit, en dérogation éventuelle à d'autres conditions de paiement contractuelles, d'exiger un acompte soit pour les pièces détachées envoyées, soit pour les frais probables d'une intervention pour des prestations de réparation, maintenance ou de service.

5.7 Toutes les créances existantes de BHS CORRUGATED qui ne sont pas encore échues deviennent immédiatement exigibles, indépendamment de la durée de la lettre de change reçue ou créditée ou des sursis de paiement accordés, dès lors que le Client ne respecte pas les conditions de paiement contractuelles en vigueur ou si BHS CORRUGATED a connaissance de faits qui sont de nature à réduire la solvabilité du Client.

6. Réserve de disponibilité dans le commerce par expédition et en ligne

Si, après conclusion du contrat, BHS CORRUGATED constate un manque de disponibilité des produits commandés, BHS CORRUGATED peut résilier le Contrat dans la semaine suivant la commande.

7. Délais/conditions de livraison

- 7.1 BHS CORRUGATED enverra dans les plus brefs délais les pièces détachées commandées à l'adresse indiquée par le Client. Si, dans certains cas spécifiques, des délais de livraison doivent être respectés, une confirmation écrite de la part de BHS CORRUGATED est nécessaire pour autant que les délais ne font pas partie d'un Contrat bilatéral écrit.
- 7.2 Le Client et BHS CORRUGATED conviennent ensemble des interventions de service résultant d'un contrat d'entretien. La condition pour que le temps de réaction soit contraignant est qu'il ait fait, entre eux, l'objet d'un accord exprès. Si des temps de réaction dont il a été convenu nécessitent que des collaborateurs de BHS CORRUGATED travaillent les week-ends ou jours fériés légaux en vigueur au siège social de BHS CORRUGATED, ou que des travaux soient effectués en dehors des horaires habituels du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00, BHS CORRUGATED est alors autorisée à facturer des suppléments conformément à ses tarifs.
- 7.3 Au moment de choisir le type d'expédition pour les pièces détachées et les outils, BHS CORRUGATED sélectionnera un transport économiquement acceptable.
- 7.4 Les livraisons et prestations en Allemagne s'effectuent ex works « départ d'usine », depuis le lieu de chargement chez BHS CORRUGATED ou chez son sous-traitant. Le risque d'une perte accidentelle est transféré au Client au début du chargement des objets mis à disposition par BHS CORRUGATED et que le client doit venir chercher. Pour les livraisons et prestations à l'étranger, ce sont les conditions de livraison Ex Works (Incoterms 2010) qui s'appliquent en conséquence. Le matériel d'emballage ne fait pas partie de l'objet à livrer par BHS CORRUGATED et, si BHS CORRUGATED le demande, il doit être renvoyé gratuitement par le Client à BHS CORRUGATED ou, s'il n'est pas exigé, traité aux frais du Client.
- 7.5 BHS CORRUGATED est autorisé à procéder à des prestations partielles si le type d'objet du Contrat le permet.
- 7.6 En cas de force majeure, telle que, mais sans s'y limiter :
- une pandémie officiellement déclarée ayant un effet direct sur l'exécution des obligations contractuelles de la BHS CORRUGATED ou,
 - une interruption de l'usine non causée

par BHS CORRUGATED, des émeutes, un retard dans les prestations du sous-traitant échappant au contrôle de BHS CORRUGATED ainsi que

- dans le cas de mesures juridiques ou administratives substantielles comme par exemple des tarifs punitifs qui augmentent de 10 % le prix du contrat pour le produit ou d'autres barrières non tarifaires substantielles comme par exemple des exigences d'approbation pour les produits qui augmentent de 10 % les coûts propres de BHS CORRUGATED pour la distribution d'un produit ou,
- tout autre événement que BHS CORRUGATED ne peut pas empêcher,
- qui n'étaient pas connus au moment de la conclusion du contrat ou de la confirmation de commande,

BHS CORRUGATED est en droit de reporter la livraison pour la durée de l'empêchement plus, au cas par cas, un délai de reprise raisonnable, ou de se retirer du contrat si l'on ne peut raisonnablement s'attendre à ce que le contrat soit exécuté.

- 7.7 Si BHS CORRUGATED effectue le montage, les Conditions générales de montage/ BHS, disponibles à tout moment par BHS CORRUGATED, s'appliquent, voir le point 1.4.

8. Obligations du Client sur place lors des installations

- 8.1 BHS CORRUGATED s'engage à effectuer les travaux d'installation dans la mesure stipulée au Contrat. Si cela n'est pas déjà mentionné expressément dans le Contrat, le Client est tenu de mettre de tels dispositifs à disposition ou de procéder aux travaux requis de sa part en lien avec l'installation, notamment d'installer les câbles de réseau ou ses propres circuits d'installation pour les raccordements des ordinateurs, de procéder aux travaux de maçonnerie et de construction, de placer les sols industriels adéquats ainsi que de réaliser des dispositifs fixes de sécurités, des modifications sur les bâtiments existants ou sur les dispositifs ainsi que de prendre les mesures nécessaires en matière de protection contre les incendies et d'alarme.
- 8.2 Pour le montage, le Client est tenu de mettre gratuitement à disposition de BHS les outils de levage nécessaires ainsi que le personnel requis pour le déchargement, pour le transport sur le site et pour le montage ultérieur. Les fondations ou les bâtiments doivent être réalisés et achevés

par le Client avant la livraison afin que le montage puisse directement commencer. Si le montage et/ou la mise en service sont retardés sans que BHS CORRUGATED ne manque à ses obligations, le Client prend alors en charge les frais supplémentaires supportés par BHS CORRUGATED ainsi que la mise à disposition du personnel.

9. Entrepôt pour les pièces détachées du client

Si le Client souhaite la mise en place par BHS CORRUGATED d'un entrepôt pour ses pièces détachées, les clauses suivantes s'appliquent en plus de l'accord concernant les pièces détachées :

- 9.1 Le Client met à disposition une surface de stockage adéquate pour l'entrepôt des pièces détachées, laquelle est clairement délimitée des autres surfaces de stockage et peut être fermée et dans laquelle seuls les éléments de BHS CORRUGATED peuvent être conservés. Le Client est chargé de la gestion conforme de l'entrepôt sur place et exercera cette obligation avec la diligence d'un commerçant avisé. Le Client tiendra un inventaire constamment et rapidement mis à jour concernant les pièces détachées et les pièces d'usure prélevées en mentionnant la date et l'heure du dépôt ou de l'enlèvement. Si elle l'exige, il convient de faire parvenir sans tarder une copie de l'inventaire correspondant à BHS CORRUGATED et/ou de permettre un recensement / inventaire physique.
- 9.2 Les frais de transport, d'assurance et d'emballage occasionnés lors de la livraison de pièces détachées et de pièces d'usure sont facturés au Client tout comme les pièces elles-mêmes, le cas échéant en partie, avec la livraison. Le Client payera le prix d'achat restant pour les pièces perdues et celles dont l'emballage est ouvert ou abîmé. Il en va de même lorsque le Client dispose de pièces sans respecter les clauses du contrat.
- 9.3 Si le Client demande une extension du stockage, le récapitulatif des pièces détachées du Client doit être complété par BHS CORRUGATED et confirmé par écrit au Client.
- 9.4 Le risque de perte ou de dégradation de pièces est transféré au Client lors de l'expédition. Le Client vérifiera que l'emballage et le contenu des livraisons sont bien complets et intacts. Avec la livraison, le Client reçoit un ensemble de bons de livraison originaux dont un exemplaire doit

être renvoyé dans les 14 jours à BHS CORRUGATED après le contrôle avec annotation de la réception des marchandises et signature. En cas de réclamations, ceux-ci doivent être déclarés par le Client immédiatement après la réception des marchandises.

Le Client commandera immédiatement les pièces détachées et les pièces d'usure reprises. Il en va de même en cas de perte de pièces. Si des pièces sont remplacées dans le cadre de la garantie, le Client attirera l'attention par écrit sur le cas de garantie invoqué à l'occasion de la nouvelle commande. S'il ne le fait pas dans les temps, son droit à réparation ne sera plus possible. Chaque année à un moment indiqué par BHS CORRUGATED, le Client établira l'inventaire de l'entrepôt de pièces détachées du Client et en communiquera le résultat par écrit à BHS CORRUGATED dans les 14 jours.

- 9.5 Le Client assure à ses frais les pièces entreposées contre le feu, le cambriolage, le vol, le vandalisme, les tempêtes et la grêle, les inondations et les dégâts d'eau courante à hauteur du montant du stock consigné dans le récapitulatif des pièces détachées. BHS CORRUGATED doit être intégrée dans la police d'assurance comme ayant-cause indépendant. Chaque année, le Client devra envoyer, de sa propre initiative, une copie de la police d'assurance en cours. Le Client fera en sorte que la compagnie d'assurance s'engage bien à ce que en cas de sinistre, elle ne peut effectuer des paiements avec effet libératoire qu'au bénéfice de BHS CORRUGATED,
- elle informe immédiatement BHS CORRUGATED si des primes ne sont pas payées dans les délais impartis,
 - elle accorde à BHS CORRUGATED le droit d'être subrogé dans le lien juridique résultant du contrat d'assurance en continuant de payer les primes et
 - le contrat d'assurance ne peut être résilié par le Client qu'avec l'accord de BHS CORRUGATED. En cas de sinistre, le Client devra faire à la compagnie d'assurance, dans les délais impartis, toutes les déclarations nécessaires.
- 9.6 Toutes les pièces détachées et les pièces d'usure se trouvant dans ou sortant de l'entrepôt de pièces détachées du Client demeurent la propriété de BHS CORRUGATED tant que les pièces en question n'ont pas été payées en intégralité. Conformément au contrat, cela ne sera le cas qu'après enlèvement des pièces en question et paiement du prix d'achat res-

tant. Le Client marquera les pièces de BHS CORRUGATED dans l'entrepôt comme étant la propriété de BHS CORRUGATED. Le Client ne prélèvera des pièces de l'entrepôt du Client, n'ouvrira des emballages ou ne les transférera à des tiers que cela est indispensable et qu'il a payé le prix d'achat en intégralité. Avant le transfert de propriété, le Client n'est autorisé à procéder ni à un transfert de propriété, ni à accorder une sûreté sur ces biens, ni à les mettre en gage. Si les pièces sont intégrées dans les machines du Client, BHS CORRUGATED en reste le propriétaire tant qu'aucun rattachement n'a eu lieu. Sinon, BHS CORRUGATED devient copropriétaire de la machine en question. En cas de mise en gage ou d'autre action faite sur les éléments, le Client en informera immédiatement BHS CORRUGATED et il défendra précautionneusement les droits de BHS CORRUGATED en rappelant l'état de la répartition de propriété.

BHS CORRUGATED est autorisé, en accord avec le Client, à inspecter les pièces détachées et d'usure ainsi que l'entrepôt en question à tout moment après l'avoir annoncé ainsi qu'à consulter l'inventaire et les données de l'entrepôt de pièces détachées du Client et à les imprimer.

9.7 À la fin du contrat, BHS CORRUGATED peut exiger le paiement du prix d'achat restant pour les pièces stockées dans l'entrepôt de pièces détachées du Client.

9.8 En cas de contradictions entre les documents contractuels, ceux-ci s'appliquent dans l'ordre suivant :

(1) le point 9 de ces Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated, (2) le Contrat sur lequel elles se basent, (3) les Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated pour le reste.

10. Prétentions résultant d'un éventuel défaut d'exécution des prestations de service, d'un défaut (Mangel) en cas d'achat ou de louage, sur un d'un ouvrage

Les prestations de services de BHS CORRUGATED régies par les Conditions Générales de service et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated peuvent être rattachées à différents types de Contrat selon le Code civil allemand (BGB) et peuvent donc également relever de différents systèmes de garantie.

10.1.1 La durée de la garantie pour les pièces détachées et les pièces d'usure s'élève à 12 mois à partir du transfert de risque, sauf accord contraire écrit dans le Contrat, ou, en cas de retard de réception du Client, dès qu'il est signalé que la livraison est prête à être effectuée. Pour les défauts de pièces d'occasion complètement révisées, la durée de garantie est de six (6) mois à compter du transfert de risque. Les éventuelles prétentions résultant d'un manquement aux obligations accessoires contractuelles, art. 241, al. 2 du BGB (Code civil allemand), survenant en lien avec un défaut (« Mangel »), se voient appliquer le délai de prescription d'un an à compter du transfert de risque de la même façon que les prétentions contractuelles en garantie. Si une prétention résultant de la constatation d'un défaut se base sur une faute volontaire, une faute lourde ou une mauvaise foi de la part de BHS CORRUGATED, de ses organes ou de ses auxiliaires d'exécution, ou s'il a été porté préjudice à la vie, l'intégrité physique ou la santé d'une personne, le délai de prescription légal de 2 (deux) ans s'applique pour les prétentions du point 10.1.1 phrase 1 et 2. Ce point 10.1.1 n'affecte en rien les délais de prescription pour prétentions de nature délicieuses.

10.1.2 Le Client est tenu de vérifier immédiatement si les objets du Contrat présentent d'éventuels défauts ou des divergences par rapport à l'objet du Contrat et, le cas échéant, d'introduire une réclamation par écrit auprès de BHS CORRUGATED. Cette règle s'applique en conséquence pour les défauts ou divergences cachés dès la première découverte par le Client.

10.1.3 BHS CORRUGATED garantit que les éléments du Contrat livrés, telles que les pièces détachées, possèdent, lors du transfert de risques, les qualités convenues au Contrat et, si cela n'a pas été stipulé, qu'ils conviennent à l'usage prévu par le contrat, ou du moins qu'ils conviennent à l'usage habituel attendu pour des affaires du même type et que l'acheteur est en droit d'attendre selon le type de bien (ci-après la « Garantie »)

10.1.4 BHS CORRUGATED urera (?) la Garantie pour les pièces détachées et pièces d'usure remplacées durant le délai de la Garantie dans la même mesure que pour les objets livrés conformément au Contrat. Toutefois, la garantie prend fin au plus tard après 18 mois (pour les objets complètement révisés : après 12 mois) à compter du transfert de risque de la pre-

- mière livraison de l'objet. Le point 10.1.1 phrase 3 s'applique également en l'occurrence.
- 10.1.5 Durant le délai de garantie, BHS CORRUGATED supprimera gratuitement les éventuels défauts qui existaient déjà - preuve à l'appui - lors du transfert de risques, en procédant à un remplacement ou à une réparation, selon l'appréciation de BHS CORRUGATED. Si un remplacement ou une réparation pour le même défaut échoue plusieurs fois, si BHS CORRUGATED refuse de façon injustifiée et définitive un remplacement ou une réparation ou si une réparation n'est pas recevable pour le Client, alors ce dernier peut, après avoir fixé un délai raisonnable, et avoir indiqué qu'il se réservait d'entamer des poursuites judiciaires, soit exiger une diminution du prix, soit résilier le contrat.
- 10.2.1 Toute réclamation découlant de services de mauvaise qualité se prescrit par 12 mois après l'exécution du service concerné. Cette limitation dans le temps ne s'applique pas si la cause d'une réclamation est due à une intention, une mauvaise foi ou une négligence grave de BHS CORRUGATED et qui engagerait sa responsabilité en vertu de la loi relative à la responsabilité du fait des produits ou de la responsabilité pour atteinte à la vie, au corps et à la santé.
- 10.2.2 Si les prestations de services de BHS CORRUGATED sont défectueuses ou incomplètes, BHS CORRUGATED s'engage à corriger gratuitement les défauts («Fehler») ou à rattraper la prestation incomplète. Si cela n'est pas possible, parce que la prestation n'avait d'intérêt que dans des circonstances déterminées et qu'elle ne peut donc pas être rattrapée, BHS CORRUGATED s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires afin d'éviter une répétition du même type de défaut («Fehler») pour la prestation ou la prestation omise.
- 10.2.3 Si les prestations lors de la fourniture des Remote Services/BHS Corrugated sont concernées par des réclamations invoquant une mauvaise exécution, le Client est autorisé, en tenant compte des conditions du point 10.2.2, à notifier une résiliation partielle concernant les Remote Services/BHS Corrugated mais pas à faire état d'une résiliation («Kündigung») ou une résolution («Rücktritt») concernant les autres prestations telles que l'entretien, les services, les pièces détachées et l'entrepôt de pièces détachées conformément à ce contrat.
- 10.2.4 Si d'autres prestations de BHS CORRUGATED sont visées par une réclamation pour mauvaise exécution n'étant pas liée aux Remote Services/BHS Corrugated, le Client est autorisé, en tenant compte du point 10.2.2 des présentes Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated, à notifier la résiliation («Kündigung») de l'intégralité du présent Contrat.
- 10.2.5 Si des achats de pièces détachées et de pièces d'usure ont lieu dans le cadre de ce Contrat, ces contrats individuels, ne sont pas affectés par la résiliation, dans la mesure où ils ont été exécutés ou que les commandes ont été passées avant la réception de la résiliation.
- 10.2.6 Une résiliation conformément aux points 10.2.3 et 10.2.4 suppose que le Client ait déjà demandé par écrit à BHS CORRUGATED de corriger les défauts, en la menaçant de procéder à la résiliation et en accordant à BHS CORRUGATED un délai raisonnable au cas par cas pour corriger le défaut («Fehler») ou l'omission à l'origine de la réclamation du Client.
- 10.2.7 Le travail réalisé avec les données de la machine/l'installation chez le Client dépend de la qualité des données. Il incombe au Client de veiller à ce que la machine/l'installation soit utilisée conformément à la notice d'utilisation et à ce que lui-même ou un tiers ne modifie pas, ne complète pas et n'intervienne pas sur les machines/installations sans en avoir informé préalablement BHS CORRUGATED. Tant que le Client ne le garantit pas totalement, BHS CORRUGATED ne peut être tenue responsable de l'exactitude des analyses réalisées lors d'une collecte de données dans le cadre des Remote Services, en raison de possibles influences externes qui ne peuvent pas être prises en compte par BHS CORRUGATED dans l'analyse, faute de les connaître.
- 10.3. En cas de prestations relevant d'un contrat de location dans le cadre de Remote Services/BHS Corrugated, BHS Corrugated réparera les défauts ou, si cela est possible pour le Client, les contournera. Si BHS CORRUGATED ne parvient pas à plusieurs reprises à réparer ou contourner le défaut des biens mis à disposition en location dans le cadre de Remote Services/BHS Corrugated ou des applications prêtes à l'emploi, le Client est en droit de procéder à une résiliation partielle (« Teilkündigung ») pour les Remote Services/BHS Corrugated de ce Contrat.

Une résiliation partielle inclura également les parties des prestations des Remote Services qui relèvent d'un contrat de service ou d'un contrat d'entreprise.

- 10.4.1 En cas de prestations relevant d'un contrat d'entreprise dans le cadre de Remote Services/BHS Corrugated, la durée de la garantie est de 12 mois à compter de la mise en service. Les exemptions prévues au point 10.2.1 s'appliquent en conséquence. Le Client peut tout d'abord exiger que BHS CORRUGATED corrige le défaut, soit, selon son choix, en réparant le défaut, soit en mettant à disposition un bien/un logiciel exempt de défaut. S'agissant des logiciels, le contournement du défaut (« Fehler ») est suffisant, pour autant qu'il n'altère pas le fonctionnement des logiciels. Si la première tentative d'amélioration dans un délai approprié échoue, BHS CORRUGATED est en droit de procéder à une deuxième tentative d'amélioration dans un délai approprié supplémentaire. Si une correction du défaut est de nouveau sans succès et qu'aucun contournement du défaut (« Fehler ») acceptable pour le Client n'est mis en œuvre, le Client peut notifier une résiliation partielle des Remote Services/BHS Corrugated qui inclura également les prestations relevant d'un contrat de service et de location dans le cadre de Remote Services/BHS Corrugated.
- 10.4.2 Pour les prestations qui relèvent d'un contrat d'entreprise de BHS CORRUGATED sur la base d'un tel Contrat mais hors du cadre des Remote Services/BHS Corrugated, c'est le point 10.4.1 qui s'appliquera en conséquence, toutefois avec le droit du Client de pouvoir résilier le Contrat en question.
- 10.5 Dans la mesure où le Contrat inclut des services, des loyers et/ou des ventes, le droit du Client de résilier le Contrat ne s'applique pas aux services, loyers ou ventes qui ont déjà été exécutés par BHS CORRUGATED ou qui sont déjà commandés par le Client. Cette limitation à la résiliation du contrat ne s'applique pas si le Client a un intérêt légitime à se retirer du contrat dans son ensemble.
- 10.6 Lors des opérations de réparation des défauts (« Mangel » et « Fehler »), le Client mettra gratuitement à disposition de BHS CORRUGATED, dans la mesure nécessaire, du personnel et des possibilités d'accès à l'ordinateur VSE ou à/aux ordinateur(s) utilisé(s) pour les Remote Services/BHS Corrugated et aux machines/à l'installation et leurs capteurs, pour pou-

voir rechercher les défauts (« Fehler »). Les outils de levage et le personnel requis à cet effet sont mis à disposition par le Client gratuitement, à temps et de manière appropriée.

Les frais d'emballage et d'expédition occasionnés pour le renvoi d'une pièce affectée par un défaut sont remboursés au Client contre justificatif et facture. En cas de remplacement, la propriété de la pièce de la machine ou de l'installation à remplacer est automatiquement transférée du Client à BHS CORRUGATED au moment de l'enlèvement et réciproquement la pièce remplacée devient la propriété du Client au moment de l'intégration, sous réserve des modalités de la propriété tel que défini au point 11. À la demande de BHS CORRUGATED, le Client enverra à BHS CORRUGATED des pièces démontées.

- 10.7 Un droit du Client au remboursement des frais nécessaires pour le retrait et l'installation ou la fixation des biens intacts fournis ou corrigés présuppose que BHS CORRUGATED n'a pas effectué ou n'a pas correctement réalisé les travaux susmentionnés malgré l'injonction écrite du Client et que l'objet du Contrat (« Vertragsgegenstand ») a été installé par le Client à des fins d'utilisation ou inversement qu'un autre bien a été lié avec l'objet du Contrat dont BHS CORRUGATED avait connaissance de manière positive lors de la conclusion du contrat. Cela concerne notamment le rattachement d'autres machines ou d'appareils, à l'objet du Contrat, la connexion avec un logiciel tiers, un système de capteurs tiers et des données externes pouvant avoir une influence sur le fonctionnement de l'objet du Contrat.
- 10.8 Si le Client manque à la collaboration requise pour procéder au remplacement ou à la réfection ou s'il refuse la réception d'une réparation, la garantie dépassant le cadre initial deviendra caduque.
- 10.9 BHS CORRUGATED peut mettre en suspens la réparation des défauts, erreurs et omissions tant que le Client n'honore pas ses obligations de collaboration conformes à ce contrat.
- 10.10 Le Client s'engage à notifier de manière conforme les défauts ou erreurs pour permettre à BHS de commencer la recherche ciblée des défauts (« Mangel » et « Fehler »). Le Client mettra à disposition de BHS CORRUGATED les informations dont il dispose sur le défaut (« Mangel » et « Fehler ») et lui apportera gratuitement son concours dans la limite du raisonnable pour le réparer.

- 10.11 S'il s'avère lors des travaux de réparation des défauts ou erreurs que leur cause relève du domaine de responsabilité du Client, BHS CORRUGATED peut facturer les prestations fournies à leur tarif normal.
- 10.12 BHS CORRUGATED, ses organes et auxiliaires d'exécution sont tenus d'obtenir des dommages et intérêts en raison d'un défaut ou d'une mauvaise exécution fautive uniquement en cas d'intention, de mauvaise foi, de négligence grave ou de garantie.
- Cette limitation de la responsabilité ne s'applique pas en cas de violation d'une garantie ou en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.
- 10.13 La garantie ne s'applique pas pour les défauts résultant de l'usure, de dommages, d'une utilisation non conforme, de sollicitation excessive, de ressources ou de matériaux inadaptés ou d'utilisation par le Client divergeant des conditions d'utilisations prévues dans le Contrat et des instructions d'utilisation, voir le point 3.9 de ces Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated. Il en va de même pour les défauts résultant d'une installation dans un lieu inadapté ou de circonstances imprévisibles pour BHS CORRUGATED lors de la conclusion du contrat. Le fait que le Client ne procède pas à l'entretien régulier de la machine ou de l'installation est également considéré comme une utilisation non conforme. Cela n'affecte en rien le droit du Client à la Garantie s'il prouve que le défaut existait lors du transfert des risques malgré les restrictions de ce point 10.13 phrases 1 et 2.
- 10.14 Les données ou caractéristiques d'une prestation de BHS CORRUGATED ne sont pas considérées comme étant des qualités couvertes par la Garantie à moins qu'une telle garantie ait été stipulée expressément et par écrit en accord avec BHS ou qu'elles aient été acceptées par écrit par BHS.
- 10.15 Si des travaux et l'utilisation de pièces détachées et d'usure se superposaient avec les garanties pour travaux et/ou pièces, par exemple dans un contrat de maintenance, cela est déjà pris en compte dans le calcul de la rémunération du Contrat concerné en cours. Toute réduction de la rémunération contractuelle est exclue. Pour le reste, les réclamations résultant de la Garantie telles qu'elles sont définies au point 10 de ces Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated demeurent inchangées.
- 10.16 Pour le cas où BHS CORRUGATED aurait gardé le silence, de mauvaise foi sur un défaut ou aurait conclu avec le Client une garantie complémentaire, alors les limitations des réclamations pour défauts de la chose, aux articles précédant 10.1.1 ; 10.1.4 ; 10.4.1 ; 10.4.2 et 10.12 ne trouveraient pas application. En leur lieu et place trouveraient application les règles légales de droit commun applicables aux défectuosités de la chose.
- 10.17 Si BHS CORRUGATED venait à vendre l'objet du Contrat (« Vertragsgegenstand ») en question au Client dans une chaîne de livraison et que le Client revendait lui-même l'objet du contrat («Vertragsgegenstand»), alors ce dernier s'engage, en cas de recours pour défaut de l'objet du contrat («Vertragsgegenstand»), à impliquer BHS CORRUGATED dans sa réparation. Un droit à une diminution ou à une résiliation et/ou une prétention en dommages-intérêts, exercé à l'égard de BHS CORRUGATED et résultant d'un défaut du client, présupposent que BHS CORRUGATED ait eu la possibilité de corriger le défaut ou de procéder à un remplacement. Il en va de même pour la capacité de remboursement des frais à l'occasion d'une réparation. Le point 10.7 s'applique en conséquence.

11. Responsabilité

- 11.1 BHS CORRUGATED, ses organes et auxiliaires engagent leur responsabilité en cas de manquement fautif à des obligations contractuelles, précontractuelles ou accessoires, en cas d'actes illicites et pour tout autre motif juridique qui n'est pas spécifiquement régi par les présentes Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated, limitée au dol et à la faute grave.
- 11.2 En cas d'impossibilité d'agir ou d'incapacité d'agir ou en cas de manquement fautif à une obligation essentielle du Contrat (vertragswesentliche Pflichten), la responsabilité de BHS CORRUGATED est engagée, sauf en cas de négligence légère. Les obligations essentielles du Contrat sont les obligations réciproques et dont la violation compromet la réalisation du but du Contrat ou dont l'exécution est indispensable pour permettre l'exécution correcte du Contrat, et au respect desquelles le Client se fie ou peut se fier. En cas de négligence grave ou simple, la responsabilité de BHS CORRUGATED en vertu du présent Point 11.1, paragraphe 2, est limitée aux dommages qui auraient pu être prévus par BHS CORRUGATED à la date

de la signature du contrat, en faisant preuve de la diligence d'un homme d'affaires prudent, comme résultat potentiel d'une violation coupable d'obligations contractuelles essentielles.

- 11.3 Les conditions de la responsabilité et de l'indemnisation en cas de défauts ou de mauvaise exécution prévue au point 10, notamment aux points 10.1 à 10.4 et 10.12 des présentes Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated prévalent sur les conditions énoncées au point 11, paragraphes 1 et 2.
- 11.4 Les restrictions de responsabilité ne s'appliquent pas en cas de responsabilité fondée sur la loi allemande relative à la responsabilité des fabricants pour les produits défectueux et en cas de responsabilité pour atteinte à la vie, à l'intégrité physique et à la santé.

12. Réserve de propriété

- 12.1 La propriété sur l'objet du Contrat ou les objets du Contrat est tout d'abord transférée au Client au moment où toutes les prétentions de BHS CORRUGATED résultant du et étant liées au Contrat concerné sont satisfaites, sauf disposition contraire stipulée au point 9.5 concernant l'entrepôt de pièces détachées du Client.
- 12.2 BHS CORRUGATED est autorisée à faire valoir un droit à restitution si le Client est en situation de retard de paiement d'une partie ou de l'intégralité du prix d'achat et/ou si, après conclusion du contrat, on peut constater que les prétentions de BHS CORRUGATED à une contrepartie sont compromises par une capacité financière insuffisante du Client, dans la mesure où BHS CORRUGATED a signalé par écrit qu'il allait faire valoir son droit à restitution et qu'un paiement de la créance due n'a pas été effectué dans un délai raisonnable.
- 12.3 Dans les cas du point 12.2, le Client est tenu de procéder immédiatement à BHS CORRUGATED à une mise en possession directe des objets du Contrat (« Vertragsgegenstand »). En passant le contrat, le Client s'engage de manière irrévocable à autoriser BHS CORRUGATED à pénétrer sur le terrain de l'entreprise à des fins de prise de possession.
- 12.4 Si la réserve de propriété s'avère n'avoir pas d'effet réel selon le droit national applicable dans la région où se trouve la marchandise, alors la possible garantie des prétentions contractuelles de BHS

CORRUGATED avec le Client, conformément à la réserve de propriété et à la cession dans cet ordre juridique est considéré comme accepté. Le Client s'engage à collaborer à la garantie de l'effet de telles sûretés. Les frais occasionnés à cette occasion sont remboursés à BHS CORRUGATED par le Client.

- 12.5 Une mise en gage ou une cession à titre de sûreté de la marchandise faisant l'objet d'une réserve de propriété n'est pas autorisée. BHS CORRUGATED doit immédiatement être informée de toutes saisies en mentionnant le créancier saisissant.

13. Durée et résiliation d'un contrat de service et/ou de Remote Service

- 13.1 Un contrat de service et/ou de Remote Service est conclu pour la durée prévue dans le Contrat et, sauf convention écrite contraire, est prorogé automatiquement pour un an. Toute demande de résiliation par le Client ou par BHS CORRUGATED doit être formulée par écrit à la fin de l'année contractuelle en cours, en respectant un délai de prévenance de trois mois.
- 13.2 Le Client et BHS CORRUGATED ont tous deux le droit de résilier le Contrat de manière anticipée pour juste motif. Constitue un juste motif en particulier le fait que, bien qu'averti, le Client n'honore pas, de manière répétée, ses obligations de paiement dans les délais, que la réalisation des tâches de BHS CORRUGATED soit entravée chez le Client ou que le Client ne respecte pas ou pas dans la mesure nécessaire ses obligations de confidentialité et de protection contre l'accès par des tiers non autorisés prévues aux points 3.7 ou 3.8 et 14 des présentes Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated.

14. Clause de confidentialité

- 14.1 Les Informations de BHS CORRUGATED, cf. point 3.7, et les possibilités d'accès, cf. point 3.8, des présentes Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated, ainsi que toutes les informations mises à disposition autrement par BHS CORRUGATED peuvent, dans la mesure où elles ne sont pas également destinées de manière identifiable sauf pour le Client à d'autres personnes, ne doivent pas être rendues accessibles à des tiers dans la mesure où cela n'est pas nécessaire dans le cadre de l'utilisation conforme des objets du Contrat chez le Client. Les « tiers » au sens de la présente clause désignent les

- personnes physiques ou morales qui ne sont pas des organes ou des employés du Client, et les mandataires du Client qui ne se sont pas engagés par écrit à respecter les règles relatives au secret au point 3.7, la protection de l'accès au point 3.8 et au point 14 des présentes Conditions générales de services et de fourniture de pièces détachées/BHS Corrugated envers le Client.
- 14.2 En cas de manquement à ces obligations de confidentialité énoncées au point 14.1 de la part d'une personne associée au Client (organe, employé et/ou mandataire), le Client s'engage à payer, sous réserve d'une réclamation en dommages-intérêt plus importante, une pénalité de 10 000 euros par manquement. Sur demande, le Client fournira tous les renseignements sur la nature et les modalités de l'utilisation des Informations de BHS CORRUGATED et/ou sur l'accès, notamment sur tout mandataire manquant à ces obligations.
- 14.3 BHS CORRUGATED s'engage envers le Client à ne pas transmettre à des tiers les données (données personnelles et données des machines) qui auraient été portées à sa connaissance dans le cadre des Remote Services chez le Client. La même règle s'applique pour les analyses des données pour le Client.
- 14.4 BHS CORRUGATED peut utiliser les données du Client auxquelles elle a accès dans le cadre des Remote Services, dans les limites du point 14.3 et à ses propres fins d'exploitation. Pour autant qu'il s'agisse ici aussi de données à caractère personnel, seront applicables la référence aux données à caractère personnel de l'alinéa 4.3 des présentes.
- 15 (Re) Exportation, Embargo**
- 15.1 Les deux parties garantissent qu'elles se conforment à toutes les lois et réglementations concernant la (ré)exportation de produits et/ou de parties de ceux-ci applicables en Allemagne, dans l'Union européenne, dans le pays du siège social du Client, et/ou sur le site d'installation du produit ou d'un Pays Tiers Concerné. Le terme "Pays Tiers Concerné" désigne, aux fins du présent Point, un pays d'origine d'un produit ou de parties de celui-ci qui peut imposer des restrictions à l'une ou l'autre des parties concernant les exportations, comme par exemple la liste de contrôle du commerce des États-Unis.
- 15.2 Il en va de même pour les restrictions d'embargo d'État qui affectent le produit ou des parties de celui-ci.
- 15.3 Si BHS CORRUGATED ne livre pas le produit ou des parties de celui-ci pour les raisons mentionnées aux Points 15.1 ou 15.2, cela sera traité comme un événement de force majeure en vertu du Point 7.6.
- 15.4 Si le Client manque à ses obligations en vertu des Points 15.1 et 15.2, le Client indemnisera BHS CORRUGATED de toute responsabilité envers tout tiers, et indemnisera BHS CORRUGATED de tous les coûts liés à sa nécessaire défense juridique.
- 16. Information du client concernant les communications électroniques professionnelles**
- 16.1 BHS CORRUGATED vend exclusivement à des entreprises au sens de l'article 14 du code civil allemand (BGB), donc à des personnes morales ou physiques ou encore à des entités légales habilitées, qui pour entrer en relation d'affaires, mènent leurs activités commerciales ou indépendantes de manière professionnelle.
- 16.2 Conformément à l'article 312i, paragraphe 1, alinéa 1 numéro 2 du Code civil allemand (BGB), conjugué avec l'article 246 c, n°1 de la Loi introductive audit Code civil allemand (EGBGB), nous n'avons à vous donner que les seules informations techniques nécessaires pour la conclusion du contrat.
- Pour passer commande, vous devez disposer d'un compte client, qui, dans le cadre de la première commande, peut être protégé par un mot de passe.
- Quand un Client se connecte et fournit des informations le concernant auprès de BHS CORRUGATED, il est dirigé sur la page d'accueil de sa boutique en ligne, sous l'URL <https://qa.icorr.shop/bhs/de/>. Là il doit d'abord cliquer sur lien hypertexte « Mon équipement ». Ensuite apparaît une icône avec la mention CN-2411340-01 TIANJIN LEIA“, sur laquelle le Client doit cliquer. Ensuite apparaît une liste avec les produits de BHS CORRUGATED. Le Client doit choisir un produit et cliquer dessus. Apparaît alors un court descriptif du produit considéré. Pour commander une pièce détachée, le client peut cliquer à gauche du répertoire des éléments classés. Apparaissent ensuite des sous-répertoires dans lesquels le client doit s'introduire jusqu'à trouver la pièce détachée recherchée. A la fin de ce processus les pièces détachées commandées se trouvent à droite des répertoires. Le Client peut alors choisir le

produit désiré en cliquant sur le bouton « Détails ». Il s'ouvre alors une page de contrôle avec toutes les données importantes. Si le Client veut acheter le produit, il peut le déposer dans la corbeille d'achat, sous le bouton « mettre dans la corbeille d'achat ». Il poursuit son achat ou il peut ouvrir l'icône de la corbeille d'achat, en haut à droite. Apparaît ensuite un document de contrôle des achats. Si le Client clique sur le bouton « finaliser la transaction », apparaît un document de contrôle détaillé, qui contient des données sur les modalités en arrière-plan du paiement (à ce stade uniquement la facture), l'adresse et le mode de livraison. A ce stade il est encore possible de corriger les données entrées dans le système. Alors le Client peut choisir, s'il veut juste obtenir une offre, en cliquant sur le bouton « solliciter une offre », ou s'il veut finaliser la commande, ce qu'il fait en cliquant sur le bouton « terminer la commande ».

Alternativement au processus de commande qui vient d'être décrit, le Client a aussi la possibilité au début, juste après le choix du type de produit désiré, d'introduire directement le nom de la pièce détachée souhaitée. S'il procède ainsi, le Client sera directement dirigé vers le produit considéré, en sorte qu'il lui suffit alors de le déposer dans la corbeille d'achat.

- 16.3 Les marchandises présentées dans le magasin en ligne ne constituent pas, en elles-mêmes une offre valide pour conclure le contrat d'achat, mais servent au processus de constitution d'une offre contractuelle valable (il s'agit ici d'une « invitation à faire une offre » - en latin juridique : « invitatio ad offerendum »).

La délivrance légalement valable de l'offre d'achat à vous-même se réalise pour l'article qui se trouve dans la corbeille d'achat, par le click du bouton « finaliser la commande ». BHS CORRUGATED peut refuser de donner suite à l'offre d'achat, tant qu'il ne l'a pas acceptée.

Immédiatement après l'arrivée de la commande faite par le client, une confirmation de commande est envoyée (v. article 2.3).

Cette confirmation de commande sert exclusivement à documenter la commande et à l'exécution des obligations légales dues par BHS CORRUGATED d'après l'article 312i, alinéa 1 Section 1 N°3 du code civil allemand (BGB). Elle ne constitue pas l'acceptation formelle du contrat.

Le contrat d'achat entre en vigueur seulement par la délivrance de la déclaration

d'acceptation par BHS CORRUGATED. Les dispositions de l'article 2.2 trouvent pleine application.

La déclaration d'acceptation formelle du contrat est constituée en réalité par l'écrit établi dans le cadre d'une confirmation d'envoi.

- 16.4 BHS CORRUGATED ne conserve pas en machine un contrat écrit. Nous vous demandons donc que vous procédiez vous-même à la sauvegarde ou à l'impression des textes écrits nécessaires pour le contrat
- 16.5 Comme exprimé à l'article 16.2, vous avez la possibilité pendant le processus de commande, à plusieurs reprises, de modifier vos données et de les corriger. Cela apparaîtra en dernier ressort sur le document de commande.
- 16.6 Les langues contractuelles pour l'usage du magasin en ligne sont exclusivement l'allemand, l'anglais, le français, l'espagnol et le chinois.
- 16.7 BHS CORRUGATED n'a pas souscrit à un code de conduite au sens de l'article 246c, N°5 de la loi introductive au Code Civil allemand (EGBGB).

17. Divers

- 17.1 BHS CORRUGATED est autorisée à mandater des tiers pour exécuter ses obligations résultant des accords en question.
- 17.2 Les parties au Contrat n'ont pas le droit vis-à-vis de BHS de transférer le Contrat en tant que tel ou de transférer/céder certains droits ou prétentions en découlant à des tiers sans le consentement écrit de l'autre partie.
- 17.3 Le Client a uniquement le droit de déclarer une compensation ou de faire valoir un droit de rétention, y compris un droit de rétention commerciale lorsque la créance en question est incontestable ou a été constatée judiciairement comme irrévocable ou en cas de manquement grave aux obligations du Contrat de la part de BHS.
- 17.4 Si l'une des conditions précédentes s'avérait ou devenait caduque, sa nullité n'affecterait pas la validité des autres conditions du présent Contrat. Les Parties au Contrat remplaceront la condition frappée de nullité par une autre condition licite qui se rapproche le plus du but économique du contrat. La même règle s'applique en cas de lacune réglementaire.
- 17.5 Le droit de la République fédérale d'Allemagne est applicable à l'exclusion des rè-

gles de la Convention des Nations-Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM), si elles sont applicables. En cas de contradiction entre la version allemande du Contrat et une version du Contrat en langue étrangère, la version allemande fait foi.

- 17.6 Le lieu d'exécution pour les prétentions en paiement de BHS CORRUGATED issues de ce Contrat est le siège de BHS CORRUGATED, cf. point 1.1.

Le for compétent en cas de litiges résultant de ou en lien avec ce Contrat est, en cas de procédure judiciaire à l'encontre du Client, au choix de BHS CORRUGATED, soit le siège de BHS CORRUGATED, cf. point 1.1, soit une autre juridiction légale et, en cas de procédure judiciaire engagée par le Client à l'encontre de BHS CORRUGATED, le siège de BHS CORRUGATED indiqué au point 1.1. La présente clause d'élection du for n'est applicable qu'aux commerçants au sens du droit commercial.